

TERMES DE REFERENCE

ÉVALUATION EXTERNE FINALE

PROJET : "JAMIL.Net – Jeunesse Active, Médias Inclusifs et Littératie Numérique"

IRES Europe (agissant sous le nom de et ci-après nommé ERIM) recrute actuellement un·e expert·e expérimenté·e en matière de suivi et d'évaluation ayant de l'expérience dans l'évaluation de projets relatifs aux droits de l'Homme, y compris des projets soutenant la jeunesse et les médias.

1) CONTEXTE

Sur ERIM

ERIM est une ONG française basée à Lyon dont l'action contribue à l'établissement ou au maintien de sociétés en paix, démocratiques, justes et durables dans lesquelles les individus jouissent de droits égaux, ont accès à une information plurielle et indépendante et participent à la construction du futur dans lequel ils souhaitent vivre.

ERIM travaille à la promotion et la défense des droits humains, des médias indépendants et de la société civile, ainsi qu'au développement de l'esprit critique afin que chacun·e soit en mesure de prendre des décisions informées et de revendiquer ses droits.

Objectifs et description du projet

Titre : "JAMIL.Net – Jeunesse Active, Médias Inclusifs et Littératie Numérique".

Durée : 39 mois (du 1 novembre 2018 au 31 janvier 2021)

Lieu : Tunisie

Partenaires : ERIM (lead du consortium) en partenariat avec l'Association tunisienne des médias alternatifs (ATMA), l'Union tunisienne des médias associatifs (UTMA) et Savoir*Devenir.

Financé par : l'Agence française de développement (bailleur principal), Fondation DROSOS, IEPP, Fondation de France

Budget : 656 500 EUR

Objectif général : Favoriser l'inclusion et la participation citoyenne des jeunes femmes et hommes dans les gouvernorats intérieurs de la Tunisie par les médias.

Objectifs spécifiques :

- Favoriser une meilleure compréhension et un meilleur usage des médias (y inclus des réseaux sociaux et médias en ligne et médias associatifs) par les jeunes des 5 gouvernorats ciblés, afin de faire entendre leurs voix
- Renforcer la représentation des jeunes et de leurs intérêts dans les médias locaux et nationaux
- Appuyer le développement d'un modèle économique pérenne des médias associatifs en tant qu'outils de promotion des intérêts de la jeunesse

2) DESCRIPTION DE LA MISSION

Objectifs de l'évaluation externe

L'objectif principal de cette mission est de produire un rapport d'évaluation du projet qui devra s'articuler autour des critères d'évaluation du Comité d'aide au développement de l'OCDE à savoir « pertinence », « efficience », « efficacité », « impact », « cohérence » et « viabilité/durabilité ». Le rapport d'évaluation doit ainsi inclure une évaluation de l'impact du projet, de sa durabilité potentielle, de l'identification des

leçons apprises et des meilleures pratiques, ainsi que des propositions d'amélioration pour une éventuelle extension des activités du projet.

Plus précisément, l'évaluation du projet devra à minima prendre en compte les critères suivants :

Pertinence :

- Évaluer la cohérence et la pertinence du projet pour atteindre les objectifs ;
- Établir dans quelle mesure le projet a atteint les résultats et objectifs prévus ;
- Analyser dans quelle mesure le projet répond de manière au contexte, besoins et priorités des groupes cibles.

Efficacité :

- Analyser l'atteinte des objectifs et résultats du projet compte tenu de son cadre logique ;
- Vérifier si la collaboration et la coordination entre les partenaires du projet et les parties prenantes ont été efficaces, et dans quelle mesure les bénéficiaires et groupes cibles ont-ils été impliqués dans les différents processus et activités ;
- Analyser les évolutions éventuelles du contexte qui ont influencé la réalisation des objectifs et comment ils ont été pris en compte par les partenaires du projet ;
- Déterminer quels ont été les effets directs ou indirects inattendus du projet.

Efficiency :

- Évaluer la qualité de la gestion quotidienne (planification et mise en œuvre opérationnelles ; coordination, gestion des informations, élaboration des rapports) et la mesure dans laquelle les parties prenantes ont été tenues correctement informées des activités du projet ;
- Évaluer l'efficacité de la gestion des ressources du projet (budget, expertise, temps, etc.) et comment elles auraient pu être exploitées de façon plus optimisée.

Impact :

- Analyser le degré d'atteinte des indicateurs d'impact du projet ;
- Analyser les effets et résultats du projet sur les bénéficiaires et groupes cibles, y compris les résultats non prévus initialement ;
- Évaluer les effets du projet sur le renforcement des capacités de la société civile et des médias en Tunisie

Durabilité :

- Analyser dans quelle mesure les effets et résultats du projet sont susceptibles de durer au-delà de sa période de mise en œuvre ;
- Identifier les actions entreprises ou à mettre en place pour assurer la durabilité politique, institutionnelle et financière du projet ;
- Collecter les leçons apprises et bonnes pratiques et formuler des recommandations pour les partenaires et l'ensemble des parties prenantes.

Thèmes transversaux :

- Analyser dans quelle mesure l'égalité de genre et l'inclusion des personnes vulnérables ont été prises en compte de façon transversale dans la mise en place des activités du projet.
- L'évaluation finale couvrira l'ensemble de la période de mise en œuvre du projet (novembre 2018-janvier 2022), jusqu'au moment de l'évaluation.
- Elle devra mettre en valeur l'impact du projet, sa durabilité et fournir des recommandations concrètes pour une poursuite de l'action sur des thématiques et objectifs similaires.

Méthodologie

L'évaluation doit inclure : une revue documentaire, des entretiens semi-structurés, la rédaction d'un rapport préliminaire et final et une présentation par l'évaluateur aux partenaires du projet, celle-ci pouvant servir ultérieurement pour diffuser les résultats de l'évaluation.

- La [recherche documentaire](#) doit inclure un examen de tous les documents et productions réalisées et développés dans le cadre du projet, les rapports des événements organisés, les rapports narratifs, etc. qui lui seront transmis par ERIM au démarrage de la mission. Le·la consultant·e doit collecter et analyser toutes les données quantitatives et qualitatives du cadre logique (liste des activités, nombre de participante·s, nombre de subventions, etc.).
- Pour les [entretiens semi-structurés](#), le·la consultant·e devra réaliser un nombre suffisant et représentatif d'entretiens (idéalement sur place, en Tunisie mais les entretiens peuvent aussi être menés en ligne) afin d'évaluer l'impact du projet auprès des partenaires locaux ; des représentant·e·s des groupes cibles (animateurs et points focaux EMI, jeunesse, membres des radios associatives, participant de la plateforme EMI,...); des partenaires institutionnels (direction des maisons de jeunesse, ministère de la Jeunesse et des Sports, société civile travaillant sur l'EMI en Tunisie...); et toute autre partie prenante pertinente.

Résultats demandés

1. Une [note de cadrage](#) (y inclus grille d'entretiens et d'évaluation)
2. Un [rapport préliminaire](#) : le·la consultant·e devra produire un rapport d'évaluation de 30 à 40 pages, comprenant une table des matières, une brève introduction, une présentation des objectifs et de la méthodologie, et une évaluation du projet à partir des critères mentionnés ci-dessus (pertinence, cohérence, efficacité, impact, durabilité), des observations, des enseignements tirés et des conclusions ainsi qu'une liste de recommandations et d'annexes (ex. acronymes, liste personnes interrogées, TDR, méthodologie, calendrier, etc.).
3. Un [rapport final](#) : à partir des retours d'ERIM, le·la consultant·e intégrera les retours et recommandations de la responsable de projet ERIM et des partenaires du projet. Un résumé exécutif sera inclus dans le rapport final.
4. Une [présentation](#) : le·la consultant·e réalisera enfin une présentation d'une heure et demie sous forme de PPT aux partenaires du projet, en revenant sur les principales conclusions et recommandations de l'évaluation. Cette présentation sera par la suite utilisable et utilisée par ERIM et ses partenaires pour présenter les résultats aux parties prenantes externes.

Durée approximative de l'évaluation

Nombre de jours d'expertise entre 20 et 25 jours

A titre indicatif : lecture des documents (2 jours), Rédaction de la note de cadrage et des grilles d'entretiens (2 jours) ; Entretiens (10 jours), rédaction du rapport provisoire (5 jours), Rédaction du rapport final et résumé exécutif (3 jours) ; élaboration de la présentation et restitution aux partenaires (1 jour)

Budget

Le·la candidat·e sera sélectionné sur la base de la qualité et du meilleur rapport qualité-prix de la candidature soumise. La candidature devra inclure les frais de voyage et les coûts liés aux visites de terrain dans le pays, le cas échéant. Tout frais liés aux mesures de restriction sanitaire pouvant survenir dans le pays seront également à la charge du consultant (ex : frais de vaccination, test PCR, quarantaine, etc)

Expérience demandée

- Formation formelle dans un domaine d'étude pertinent (Éducation au Média et à l'Information, journalisme, inclusion de la jeunesse, droits de l'Homme, sciences sociales ou domaines connexes) et/ou combinaison équivalente de formation et d'expérience professionnelle ;
- Au moins huit ans d'expérience dans le domaine de l'évaluation externe ;
- Expérience de l'évaluation de projets relatifs aux droits de l'Homme, à la jeunesse et aux médias ;

- Une expérience en Tunisie et/ou dans les pays voisins serait considérée comme un atout majeur.
- Maîtrise du français écrit et parlé et de l'arabe est indispensable, la maîtrise de l'arabe est exigée ;
- Capacité à travailler de manière indépendante et selon un horaire flexible ;
- Excellentes compétences informatiques (Word, Powerpoint, Excel).

Retro planning

Diffusion de l'appel à manifestation d'intérêt	1 septembre 2021
Date limite de réception des candidatures	2 octobre
Sélection du consultant	6 octobre
Début de l'évaluation	11 octobre
Conduite des entretiens	13 au 5 novembre
Soumission du rapport provisoire	22 novembre
Soumission de la version finale du rapport	10 décembre
Restitution des résultats aux partenaires	A définir

Procédure d'appel d'offres

Veillez envoyer votre candidature et votre offre financière avant le 2 octobre 2021 (18h, heure de Lyon) à emartinez@erim.ngo.

Vous pouvez postuler individuellement ou en équipe d'évaluateurs, dans la mesure où le budget ne dépasserait pas un total de 10 000 €. Dans les deux cas, votre candidature doit être composée des éléments suivants :

- Une proposition technique détaillant votre compréhension des principaux enjeux de l'évaluation et du contexte, une proposition de méthodologie ainsi qu'un calendrier indicatif (maximum 10 pages) ; Cette proposition devra également présenter un plan B dans le cas où la situation sanitaire liée au COVID ne permet pas de se déplacer en Tunisie.
- Une lettre de motivation décrivant l'expérience et l'adéquation à la mission (pas plus de deux pages A4), y compris les coordonnées de deux références (par personne)
- Un CV mis à jour (par personne) incluant la mention compétences à parler/écrire et lire le français et l'arabe ;
- Des liens vers des travaux similaires effectués
- Une proposition financière détaillée.